

Paris, le 30 Janvier 2021

Objet : 30^{ème} Trophée Interfinances de Golf

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le 30^{ème} Trophée Interfinances de Golf devait se dérouler du mardi 28 septembre au samedi 2 octobre 2020 à Paris.

Malheureusement, même si les organisateurs de l'ATSCAF Paris y ont cru jusqu'au dernier moment, le conseil d'administration fédéral a dû, face à la recrudescence de la pandémie et suite aux décisions gouvernementales, annuler ce trophée que vous attendiez tous.

Mais nous ne nous sommes pas avoués vaincus et ce trophée a été reporté en 2021.

Sollicitée, l'ATSCAF Paris a accepté de reprendre cette organisation en essayant de conserver le même programme qu'en 2020 et notamment un tour sur le parcours de la Ryder Cup, l'Albatros du golf national.

C'est chose faite !

Le 30^{ème} Trophée Interfinances de Golf se déroulera donc du mardi 28 septembre au samedi 2 octobre 2021 à Paris.

Les épreuves se dérouleront sur trois golfs de 18 trous :

- le golf du Coudray-Montceaux (Essonne),
- le golf du Château de Raray (Oise), lieu du tournage du film de Jean Cocteau la Belle et la Bête
- et le Golf National, parcours de l'Albatros, où s'est déroulé la Ryder Cup 2018 qui a vu la victoire de l'Europe et qui recevra les Jeux Olympiques en 2024.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Mercredi 29 septembre 2021 : Golf du Coudray-Montceaux
- Jeudi 30 septembre 2021 : Golf du Château de Raray, Parcours de la Licorne
- Vendredi 1 octobre 2021: Parcours de l'Albatros, Golf National

Le classement minimum exigé pour participer à ces épreuves est : index de 30 pour les femmes, et de 26 pour les hommes. Je vous serais très obligé de bien vouloir me faire connaître à l'aide du bulletin d'inscription ci-joint, pour **le 2 Juillet 2021**, la liste des compétiteurs intéressés par cette manifestation.

Les adhérents souhaitant s'inscrire à ce trophée doivent **passer obligatoirement par leur ATSCAF locale. Aucune inscription non validée par le président de l'ATSCAF locale ne sera acceptée.**

Aucune inscription au-delà de cette date ne pourra être retenue.

Afin de permettre l'organisation de l'hébergement, il conviendra de joindre au bulletin d'inscription, la composition des chambres, soit single (supplément de 180 €), double ou triple.

Je vous précise que les départs seront tous effectués en shot-gun et que le transport des compétiteurs, vu les importantes difficultés de circulation en région parisienne, sera assuré par autocar au départ de l'hôtel.

La participation financière est fixée à **395 €** pour les compétiteurs financiers et ayants-droit (conjointes et fils ou filles d'agents) et **450 €** pour les adhérents non financiers. D'autres tarifications sont indiquées sur l'annexe financière de la fiche de réservation. Cette participation couvre les frais du mardi 28 septembre à 17 h au samedi 2 octobre à 9 h.

La capacité d'organisation étant **limitée à 80 golfeurs**, la Fédération se réserve le droit d'abaisser l'index demandé si la situation l'exige et la priorité sera donnée aux compétiteurs financiers.

Vous trouverez, ci-joint, une fiche de réservation et ses annexes ainsi que le règlement sportif de ces épreuves.

Je vous invite à assurer la plus large diffusion de ces documents et des informations qu'ils comportent.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président

Luc DENIS